

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 15

Séance du: **11-01-2022**

Membres Présents:

-Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz / Président
-Mr .ZENDAGUI Hachemi / Secrétaire
-Mr. MESSAI Mohamed Lotfi / Membre
-Mr. GHEDJATI Abdelaziz / Membre -

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journée du: 10/01/2023

AFFAIRE 124

Régularisation de situation disciplinaire:

Suite à la demande de régularisation d'une situation disciplinaire formulée par le club USJBBAZZOUZ au sujet du joueur GUETTAF TEMAM GAMREDDINE, LN°0069 et,

*En application de l'article (134 RG/FAF) la commission de discipline décide:

-JOUEUR GUETTAF TEMAM GAMREDDINE, LN°0069;
Suspension d'un 01 match ferme + la sanction initiale (01+03).

AFFAIRE 125

Rencontre : WABL/CCO – U-19 -du: 06/01/2023

1/-BEN BRAHIM OKBA, LN°0705–CCO

- Suspension de DEUX (02) matchs fermes +7000 DA d'amende pour propos grossiers Envers officiel(ART 103 RG/FAF)

AFFAIRE 126

Rencontre : NGA/JRBEH– U-19du:06/01/2023

Joueur Averti :

1/-DRICHE MOHAMED, LN°02235–JRBEH

-avertissement pour CAS.

Partie arrêtée suite à l'absence du médecin en deuxième mi-temps ;

Vu la feuille de match ;

Vu le rapport de l'arbitre ; et

En application de l'article 14 des règlements généraux de la FAF ;

La commission de discipline décide:

Match perdu par pénalités pour le club NGA et en

-Une amende de 1.500,00 DA est infligée au club JRBEH pour mauvaise organisation (ART 101 RG/FAF).

Dirigeant Signalé :

HELALI ALI LN°-0064- JRBEH

Suspension de DEUX (02) MOIS Fermes pour menaces envers arbitre + 10.000,00 DA D'amende (ART 108 RG /FAF).

AFFAIRE 127

Rencontre : ESD/IROD– HONNEUR (S) -du:10/01/2023

Joueurs Avertis :

1/-BOUNAFI MABROUK DJALAL EDDINE , LN°0545 – IROD

-Avertissement pour CD: Suspension D'un (01) match ferme +1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).

2/-ALIAT ZAKARIA, LN°-0534-IROD

-Avertissement pour CAS.

3/-SABER SALAHEDDINE, LN°0559- ESD

-Avertissement pour CAS

4/-BAHAMMA AMAR, LN°0576- ESD

-Avertissement pour CAS

AFFAIRE 128

Rencontre : JRBEH /WABL- HONNEUR (S) du:10/01/2023

Joueurs Avertis :

1/-BEN AISSA ISSAM, LN°0386–WABL

-Avertissement pour CAS

2/-KORIBAA SAMIR, LN°-0378-WABL

-Avertissement pour CAS.

attribue le gain au club JRBEH.

NGA (00) point (00) but
JRBEH (03) points (03) buts

AFFAIRE 129

Rencontre : NZEO/UEA- HONNEUR – (S) du:10/01/2023

Joueurs Avertis :

1/-SAAD DJAMEL EDDINE, LN°0503–NZEO

-Avertissement pour CD: Suspension D'un (01) match
ferme + 1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).

2/-BEN NADJI RIADH, LN°0176–NZEO

-avertissement pour CAS.

3/-CHABBI HICHAM, LN°0165- NZEO

-Avertissement pour CAS

4/-MEZGHICHE MED FOUAD, LN°0667- UEA

-Avertissement pour CAS

AFFAIRE 130

Rencontre : CRBB/USJBBA– HONNEUR – (S) du:10/01/2023

Joueur Averti :

1/-LABED MED LAMINE, LN°1947–CRBB

-avertissement pour CAS.

LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT ETRE
EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30) JOURS

SOIT AVANT LE

10/02/2023

GUETTAF TEMAM ABDELAZIZ